Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260121-2026_003-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-003

MAIRIE DE LIEURON

35550

Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
15 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 12
Représentés : 13
Votants : 12

Présents : MM. ARNAL Jérôme, BARIOU Nathalie, BRIAND Thierry, JOLIVET François, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PERRET-LE-BLET Chantal, PRÉVERT Rose-Line, ROCHER Nicolas, ROPERT Céline, VETIER Fabrice ;
Absents excusés : MM. BALARD Olivier (pouvoir à MOISON Daniel) ;
Absents : MM. BESQUEL Jean-René, DUROCHER Alexandre ;
Secrétaire de séance : Mme MOUICHE Marylène ;

Objet : Demande de subvention pour la construction d'un local pour la MAM – DETR 2026 ;

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de construction d'un local annexe pour la Maison d'Assistantes Maternelles. En effet, il s'est avéré très rapidement que le bâtiment ne disposait pas de surface de rangement suffisante pour le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la MAM (poussettes, jeux divers, mobilier d'extérieur…). Pour cette raison, il est envisagé de construire un bâtiment annexe à proximité immédiate du bâtiment principal pour une surface de 20 m².

Ce projet est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, DETR, pour l'année 2026. Dans la mesure où le montant total des travaux est estimé à 19 500,00 € HT, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention à hauteur de 7 800,00 €, correspondant à 40 % de la dépense totale.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260121-2026_003-DE

Le plan de financement prévisionnel s'établit de la manière suivante :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Travaux	19 500,00 €	DETR	7 800,00 €	40 %
		Autofinancement	11 700,00 €	60 %
TOTAL H.T.	**19 500,00 €**	**TOTAL H.T.**	**19 500,00 €**	**100 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté, l'estimation du coût total de 19 500 € HT et le plan de financement prévisionnel ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR pour l'année 2026 et pour un montant de 7 800 € ;
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT